

Bretagne, Finistère
Plounéour-Brignogan-plages
Plounéour-Trez, Kerbreslaouen

Batterie d'artillerie de côte (A 59), Kerbreslaouen (Plounéour-Brignogan-plages)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001110

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie, blockhaus, casemate, abri, magasin de munitions

Destinations successives : remise agricole

Compléments de localisation

commune fusionnée après inventaire Commune inventoriée sous le nom de Plounéour-Trez

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : OF, 284 ; OF, 1539 ; OF, 1540 ; OF, 1541

Historique

Aménagée par l'Allemagne nazie entre 1943 et 1944, cette batterie d'artillerie de côte (*Heerküstenbatterie*) constitue l'un des maillons du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne. Un groupe de trois batteries d'artillerie de côte divisionnaires (*Divisionsbatteries*) protège la baie de Goulven et ses approches maritimes, la plage de Keremma et la grève de Goulven d'un débarquement anglo-saxon.

Cette batterie est armée par quatre canons de campagne de 7,62 cm de fabrication soviétique d'une portée maximale de 13 km avec une cadence de tir maximale de 12 coups/min. La dénomination "FK 39" est l'abréviation de *Feldkanone*, canon de campagne, modèle 1939, car ils ont été modifiés avec l'ajout d'un frein de bouche pour diminuer les effets du recul. L'axe de tir est l'est-nord-est (axe principal à 75 degrés), c'est-à-dire avec un objectif marin dans la baie de Goulven à plus de 3,5 km de distance pour détruire les navires transportant des troupes, des chars et des armes lourdes. La batterie n'est pas visible de la mer ce qui permet de surprendre "l'ennemi" sur des positions préalablement enregistrées et d'éviter les tirs de contre-batterie. Elle est vraisemblablement servie par le régiment d'artillerie (*Artillerie-Regiment* abrégée en AR) 7/343. Le tir des canons de la batterie, commandés par un officier, secondé par des observateurs et des calculateurs, était dirigé via des liaisons téléphoniques câblées et radios depuis des observatoires d'artillerie. Les liaisons sont assurées par la section des transmissions de la batterie. Un bunker-poste d'observation d'artillerie est implanté sur une hauteur près des lieux-dits **Kerilien - Kermabon à Plouider**. Un second **bunker-poste d'observation d'artillerie** est signalé près du lieu-dit le Menhir à Plounéour-Trez (à 275 m en arrière du trait de côte).

Le tir de barrage (*Sperrfeuer*) de ses canons est baptisé "Unstrut" (selon les marquages peints sur les murs intérieurs des bunkers-casemates), en référence au nom d'une rivière allemande affluente de la Saale. La cadence de tir est de 12 coups toutes les 2 mn.

Cette batterie d'artillerie est dite hippomobile car les canons et le matériel nécessaire - dont les projectiles (obus et gargousses) - sont tractés par des chevaux. Pour le fonctionnement d'une seule batterie d'artillerie de quatre pièces, il faut compter 3 officiers, 24 sous-officiers et 86 hommes de troupe ainsi que 20 chevaux de monte et 75 chevaux de trait. La ferme nommée Kerbreslaouen (et sans doute d'autres fermes alentours) est réquisitionnée pour accueillir les soldats et subvenir aux besoins des chevaux nécessaires au fonctionnement de la batterie hippomobile.

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 59" ou "A 59" (carte allemande d'état-major). Le préfixe fait référence au **groupe défensif côtier Aber Wrac'h - Lesneven** qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Le plan-type ou construction standard (*Regelbau*) 669 est mis en service le 18 avril 1943. Dans l'attente de la construction des quatre bunkers- casemates, les pièces d'artillerie étaient installées dans des emplacements de campagne.

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Cette batterie d'artillerie est évacuée sans combat le 7 août 1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Implantation de la batterie d'artillerie

Cette batterie d'artillerie est située dans l'intérieur des terres à 2,7 km de la mer, à l'est du bourg de Plounéour-Trez et à environ 20 m au-dessus de la mer. Elle est implantée sur les terres de la ferme nommée Kerbreslaouen. A 300 m passait la voie ferrée qui desservait Plouider, Tréflez, Plouescat, Goulven, Plounéour-Trez et Brignogan (cette voie ferrée a sans doute servi à approvisionner le chantier de construction).

Au moins huit constructions composent à l'origine cette batterie d'artillerie de côte.

Quatre bunkers-casemates de type 671 en élévation

La batterie se compose notamment de quatre bunkers-casemates de type 669 (*Schartenstand für Feldgeschütze 60° ohne Nebenräume* que l'on peut traduire par casemate pour canon de campagne sur affût pivotant sans locaux annexes [ouverture de tir à 60°]) en élévation. Ils abritaient chacun à l'origine une pièce d'artillerie. Implantés en arc de cercle ouvert vers l'est, ils sont respectivement espacés du nord au sud de 35 m, 30 m et 40 m.

Construits en béton armé, ces bunkers conçus pour abriter un canon de campagne de 7,5 à 15,5 cm de calibre regroupent une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre de leur couloir d'accès. Chaque casemate dispose d'environ 350 coups de réserve pour des canons de 7,62 cm de calibre. L'une des deux niches abrite en sus le ventilateur d'extraction des fumées de tir.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur (dalle de fondation de 0,8 m d'épaisseur), ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Les angles extérieurs des bunkers sont arrondis éviter les éclats de béton en cas de bombardement.

La construction d'un seul bunker de ce type nécessite un terrassement de 150 m³, 495 m³ de béton, 22 t de fer rond en ferrailage et 8,3 t de fer profilé pour le plafond. Il s'agit d'un type de bunker très répandu sur le Mur de l'Atlantique (600 exemplaires selon Rudi Rolf). Au total pour les quatre bunkers-casemates, cela représente un volume de 1 980 m³ de béton armé.

Sont conservés à l'intérieur des quatre casemates des marquages et inscriptions liés à la conduite de tir (nom du tir de barrage et cadences de tir). Ces bunkers ont également pour particularité le traitement texturé du béton extérieur à des fins de camouflage.

Des bunkers-abris semi-enterrés dans le sol

La vue aérienne verticale (1950-1965) montre la présence de quatre bunkers enterrés.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance ; énergie électrique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, désaffecté

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquages et inscriptions liés à la conduite de tir.

Sperrfeuer "Unstrut" u. Gr.R. 76 mg 7450 _ Kampfsätze _ Sperrfeuer "Unstrut" u.Gr.R. 75 mg 74 _ 2.Kampfsätze in 2.Min _ Sperrfeuer "Unstrut" u.Gr.R. 7_mg _ 2.Kampfsätze in 2 Min. = 12 Schuss Sperrfeuer "Unstrut" u.Gr.R. 76 mg 7200 _ Kampfsätze in 2.Min. = 12 Schuss.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Statut de la propriété : propriété privée

La batterie d'artillerie de Kerbreslaouen

La batterie d'artillerie de Kerbreslaouen à Plounéour-Brignogan-plages a été construite par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Sur le site sont conservés quatre bunkers-casemates frontales de type 669 pour canon de campagne de 7,62 cm de calibre de fabrication soviétique. L'intérêt de ces bunkers est également de conserver des marquages et des instructions de tir en bon état.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669)**
Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669).
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland : RH_2_410_0193 - RH_2_410_0193
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.**
Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.
- **Atlantikwall. Mythe ou réalité [2008]**

CHAZETTE, Alain, DESTOUCHES, Alain, TOMINE, Jacques, PAICH, Bernard, LAURENT, Jacky.
Atlantikwall. Mythe ou réalité. Bonchamp-lès-Laval : éditions Histoire et fortifications, 2008, 480 p.

Multimedia

- **Regelbau 669 Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume**
Regelbau 669 Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume
<https://www.lexikon-der-wehrmacht.de/Regelbauten/Atlantikwall/RB669.htm>

Annexe 1

Description du plan-type ou plan standard (Regelbau) 669

Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669)

Casemate pour canon de campagne sur affût pivotant (ouverture de tir à 60°) sans locaux annexes (construction standard 669)

1. Mission

Utilisation d'une pièce d'artillerie pour des tâches d'artillerie en profondeur du champ de bataille principal, avec un effet frontal ou de flanc.

2.) Pièces à installer

Les pièces suivantes peuvent être mises en position de tir dans l'abri de combat :

s. 10 cm K 18
10,5 cm l FK 18
10,5 cm l FH 18
15 cm s FH 18
s. IG 33 K
7,5 cm K 231 (f)
7,5 cm K 234 (b)
7,5 cm K 235 (b)
7,5 cm K 236 (b)
7,5 cm FK 243 (h)
10 cm K 17/04
10,5 cm l FH 14/19
10,5 cm K 29 (p)
10,5 cm FH M 30 (t)
10,5 cm K 35 (t)
10,5 cm K 331 (f)
10,5 cm K 332 (f)
10,7 cm K 352 (r)
12,2 cm K 390/2 (r)
12,2 cm s FH 396 (r)
15,2 cm KH 433/1 (r)
15,5 cm s FH M 25 (t)
15,5 cm s FH 414 (f)
15,5 cm K 425 (f)
15,5 cm K 432 (b)
12,0 cm K 370 (b)

3. Champ de tir

Le champ de tir latéral est de 60°, le champ de tir en hauteur de -9° à +35°.

Si la totalité du champ de tir en hauteur ne peut pas être utilisée, l'ouverture doit être réduite en conséquence.

Le champ de tir latéral ne peut être exploité pleinement que par un tir indirect.

4. Utilisation

La casemate est principalement destinée pour les canons dont les abris pour l'équipage et les munitions existent déjà, ou bien lorsque la séparation en installation distincte pour pièce, équipage et munitions est jugée appropriée.

5. Stockage des munitions

Dans les niches à munitions, on peut stocker cartouches et obus pour 200 coups de calibre 10,5 cm ou 100 coups de calibre 15 cm.

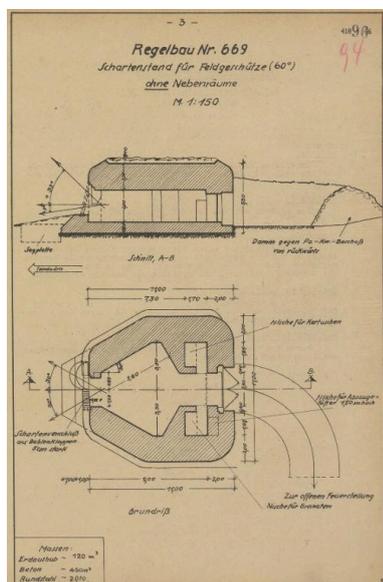
6. Utilisation en position non couverte

Les pièces peuvent tirer depuis l'abri de combat en positions non couvertes préparées, qui doivent être reconnues et préparées lors de la construction.

7. Mur de flanquement

En cas d'utilisation de flanc, il faut en plus construire un mur de flanquement.

Illustrations



Plan d'un bunker-casemate de type 669 (source : Bundesarchiv : RH_2_410_0193)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20252930120NUCA



Vue générale de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910091NUCA



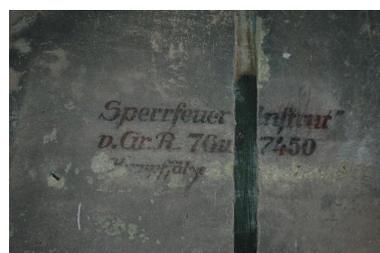
Vue de détail de l'embrasure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910097NUCA



Vue de détail de l'embrasure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910094NUCA



Vue de l'embrasure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910096NUCA



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910093NUCA



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910098NUCA



Vue générale de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910100NUCA



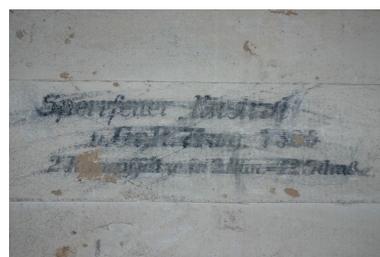
Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008). De part et d'autre de l'entrée, les niches à munitions
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910099NUCA



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910101NUCA



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910102NUCA



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910103NUCA



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008). Cette casemate est envahie par la végétation
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910104NUCA



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910105NUCA



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910106NUCA



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910107NUCA



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : embrasure (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910108NUCA



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20082910109NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

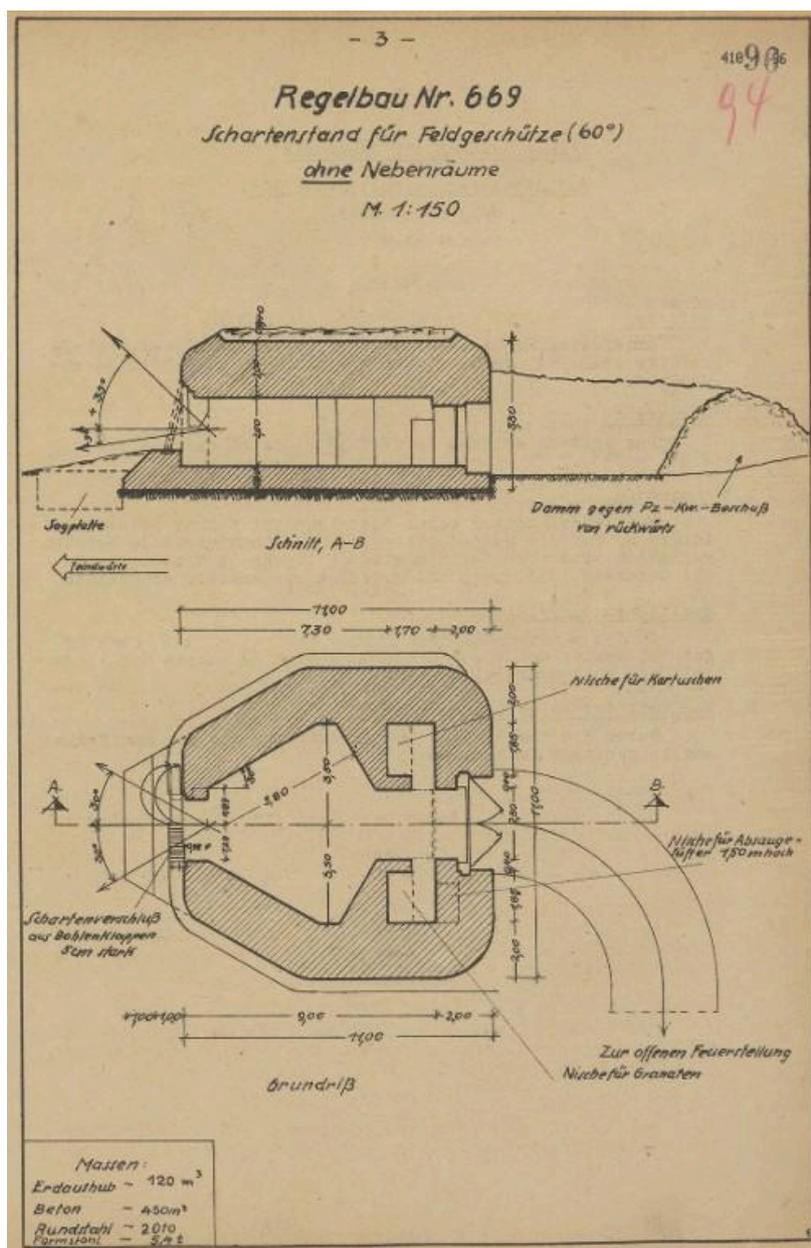
Oeuvre(s) en rapport :

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Ensemble fortifié : bunker-poste d'observation d'artillerie et batterie d'artillerie antiaérienne (A 211), Kerilien - Kermabon (Plouider) (IA29001109) Bretagne, Finistère, Plouider, Kerilien, Kermabon

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'un bunker-casemate de type 669 (source : (Bundesarchiv : RH_2_410_0193))

IVR53_20252930120NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)

IVR53_20082910091NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasement de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)

IVR53_20082910097NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasement de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)

IVR53_20082910094NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)

IVR53_20082910096NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)

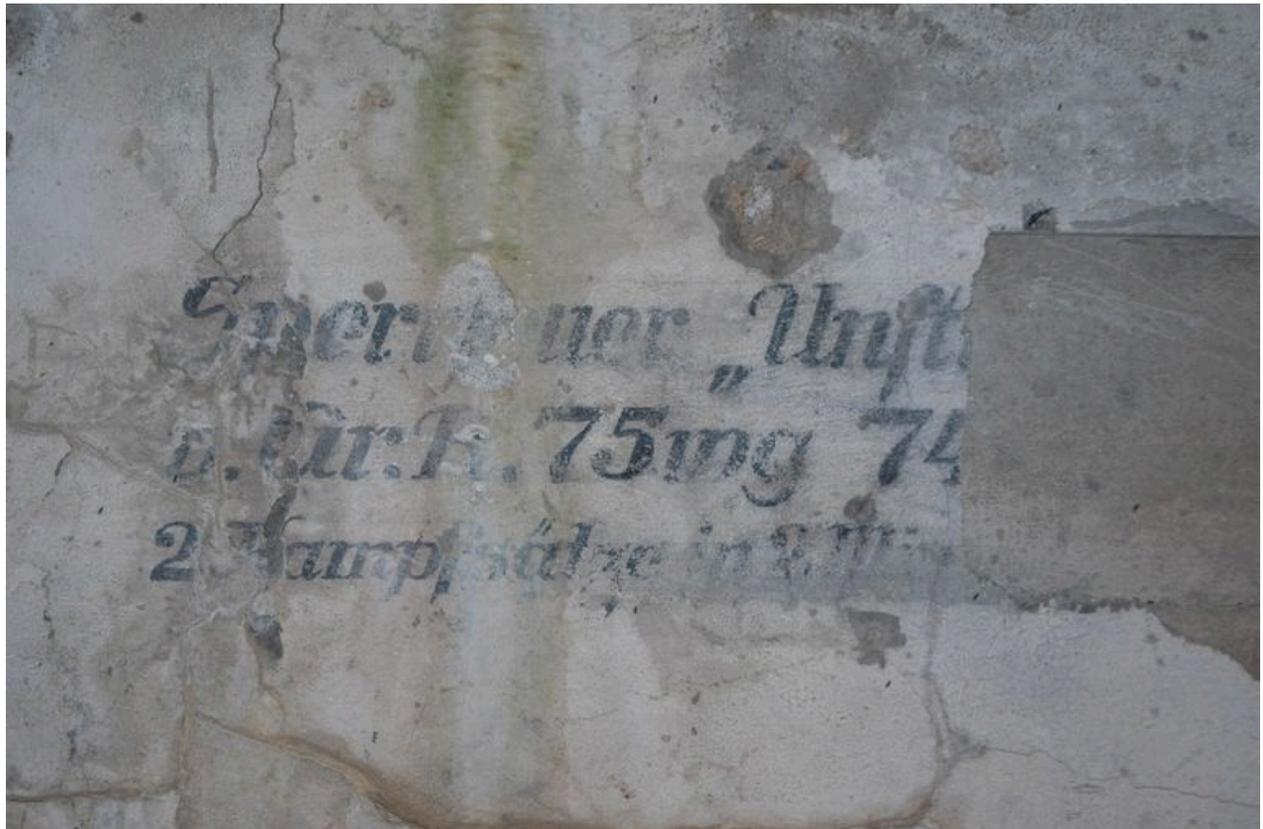
IVR53_20082910093NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)

IVR53_20082910098NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)

IVR53_20082910100NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008). De part et d'autre de l'entrée, les niches à munitions

IVR53_20082910099NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles (état en 2008)

IVR53_20082910101NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : au plafond, bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles (état en 2008)

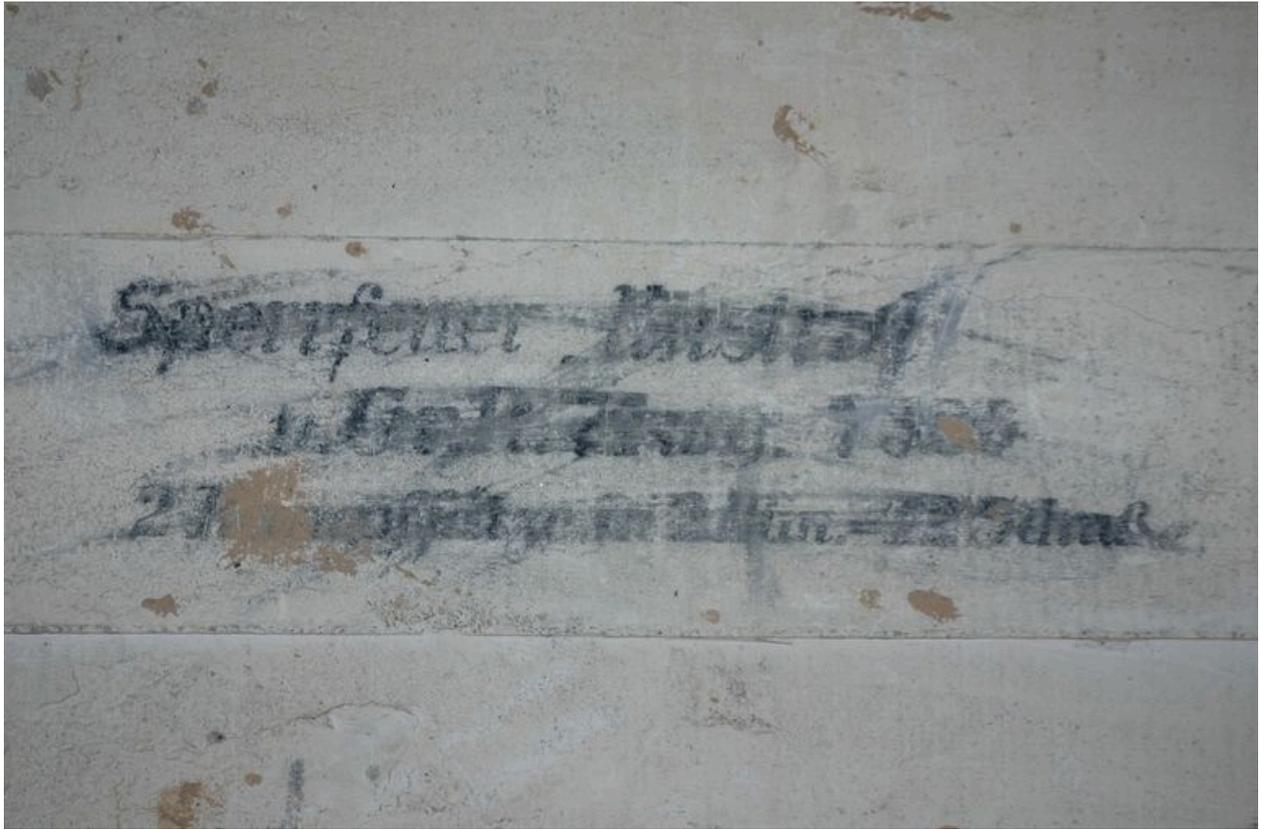
IVR53_20082910102NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)

IVR53_20082910103NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008). Cette casemate est envahie par la végétation

IVR53_20082910104NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)

IVR53_20082910105NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 (état en 2008)

IVR53_20082910106NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des inscriptions de tir (état en 2008)

IVR53_20082910107NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de l'une des quatre casemates de type 669 : embrasure (état en 2008)

IVR53_20082910108NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des quatre casemates de type 669 : côté embrasure (état en 2008)

IVR53_20082910109NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation